Fiche métier :
SURVEILLANT(E) DE CANTINE

Type de poste	CDD dans le cadre de remplacements
Définition	Sous la responsabilité du chef d'établissement, le personnel prend en charge la surveillance d'un groupe d'élèves : classe, restaurant scolaire, portail.
Horaire hebdomadaire indicatif	8 heures réparties sur les 4 jours d'école hebdomadaires de 11h30 à 13h30
Missions principales **Missions complémentaires**	**Surveillance d'un groupe d'élèves :** - veiller à la sécurité - maintenir l'ordre et le calme - signaler les dangers et les problèmes au responsable - rappeler et faire respecter le règlement intérieur et les règles de vie en collectivité - être à l'écoute des élèves - prendre en charge le groupe dans le respect des horaires d'ouverture et de fermeture **Contrôle de présence des élèves :** - tenir un registre de présence et transmettre les informations au responsable **Accompagnement des élèves en dehors de l'établissement :** - veiller à leur sécurité - maintenir l'ordre et le calme - Faire respecter les règles de conduite - respecter les heures d'ouverture et de fermeture
Compétences requises	**Savoir-faire :** - Connaître les règles de sécurité - connaître les règles de politesse - savoir maintenir l'ordre et le calme - mettre à la disposition des enfants le matériel éducatif nécessaire - comprendre et agir face à des questions simples d'enfants - remonter les problèmes rencontrés par l'enfant à l'enseignant - agir et prendre la décision de prévenir les parents, ou tout autre responsable légal, pour toute mesure qui nécessite une intervention, en cas d'absence du responsable hiérarchique.

	<u>Savoir-être</u> : - accueillir et adopter un langage et des attitudes adaptés - faire preuve d'une autorité ajustée qui engage au respect - être ponctuel - faire preuve de discrétion et de réserve vis-à-vis des membres de la communauté éducative, des parents ou de tout autre intervenant - patience, écoute, compréhension, observation, attention, bienveillance, autorité, encouragement, douceur, pédagogie